



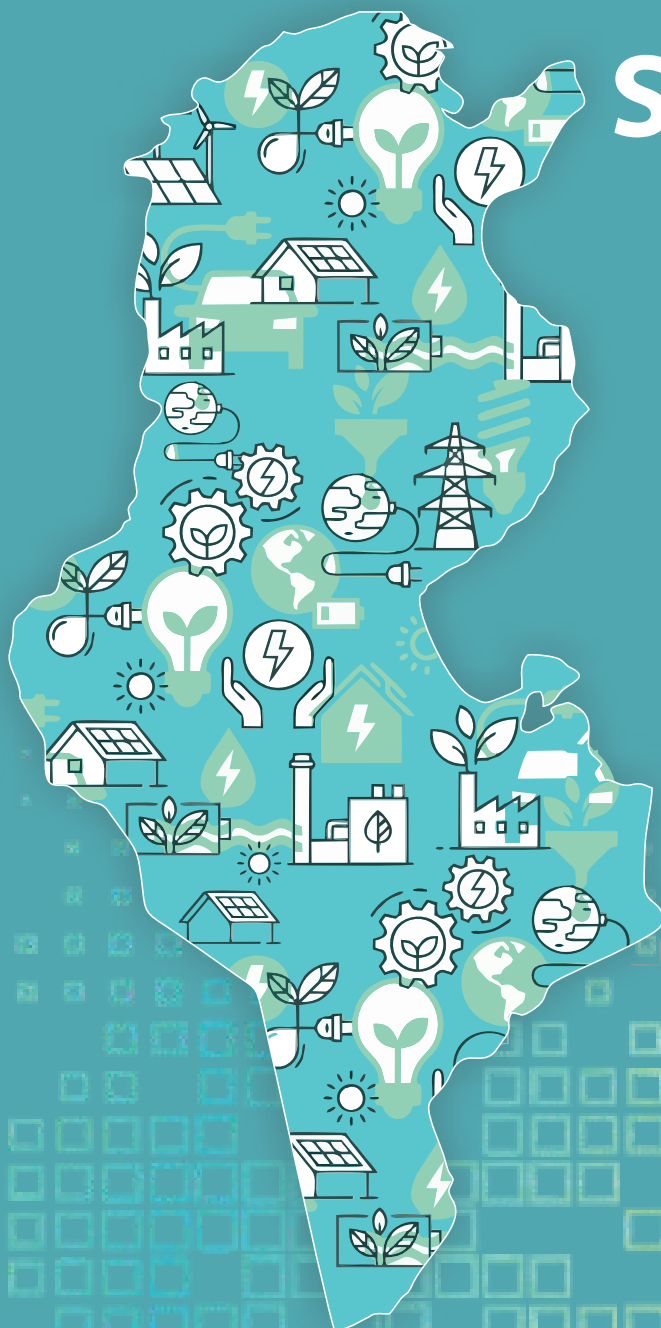
République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE  
L'ÉNERGIE



# Stratégie Énergétique de la Tunisie à l'horizon 2035

## Synthèse



Avril 2023



# **Stratégie énergétique de la Tunisie à l'horizon 2035**

## **Synthèse**

Droit d'auteur © PNUD (2023)  
Programme des Nations Unies pour le développement

Les résultats, interprétations et conclusions exprimées dans la présente étude sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à ses organisations affiliées ou aux membres de son Conseil d'administration ou aux pays qu'ils représentent. En outre, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique déclarée du PNUD, et la citation de noms commerciaux ou de processus commerciaux ne constitue pas une approbation.

Les désignations employées et la présentation de documents sur les cartes de la présente publication n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou du PNUD concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche ou transmise, sous quelque forme que ce soit, par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans l'autorisation préalable du PNUD. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de ou des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ou des États Membres de l'ONU.

---

Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte contre l'injustice de la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.undp.org/fr/tunisia> ou suivez-nous sur le compte Twitter : @UNDPinTunisia.

## Tables des matières

	AVANT PROPOS	7
1	Introduction	8
2	Une vision large et des objectifs ambitieux	10
3	Les cibles de la stratégie	12
3.1.	La décarbonation du secteur	12
3.2.	La sécurité d’approvisionnement énergétique : un déficit mieux maîtrisé	13
3.3.	Le développement économique et la transition juste	14
4	La feuille de route pour la mise en oeuvre de la stratégie	16
4.1.	Phasage de la mise en oeuvre de la stratégie	16
4.2.	Les instruments de mise en oeuvre de la stratégie	16
4.3.	Les investissements requis	17
4.4.	Les actions de réforme et d’accompagnement : Plan d’action 2023-2025	18

## Tables des figures

Figure 1 : Objectifs et leviers de la stratégie	10
Figure 2 : Evolution des émissions de CO2 dues au secteur de l’énergie selon les scénarios	12
Figure 3 : Capacités d’ER installées selon le scénario de la stratégie (en MW)	12
Figure 4 : Evolution de l’intensité d’énergie primaire selon les scénarios	13
Figure 5 : Mix d’énergie primaire selon les scénarios	13
Figure 6 : Evolution du taux de déficit énergétique selon les scénarios (hors redevance)	14
Figure 7 : Augmentation du PIB due au scénario de la stratégie par rapport au BaU	14
Figure 8 : Emplois additionnels créés par la mise en oeuvre de la stratégie	15



## AVANT PROPOS

Le ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie a sollicité l'appui du PNUD pour élaborer une stratégie énergétique à l'horizon 2035 en Tunisie. Cette stratégie s'inscrit dans une vision qui consiste à appréhender la problématique de sécurité énergétique du court terme dans une optique de long terme tournée vers un modèle énergétique durable qui contribue au développement bas carbone de la Tunisie.

Deux principaux objectifs sont visés :

- Le premier objectif consiste à élaborer une stratégie à l'horizon 2035 qui permet à la Tunisie de reprendre son destin énergétique en main et permettre à son économie de rester à l'abri de la volatilité des prix de l'énergie. Cette stratégie vise le renforcement de la sécurité énergétique, la réduction des importations des énergies fossiles, la lutte contre la précarité énergétique et la contribution à la neutralité carbone d'ici 2050.
- Le deuxième objectif visé consiste à asseoir une feuille de route permettant la mise en œuvre concrète de cette stratégie à travers la mise en place des conditions propices pour encourager l'investissement dans les technologies vertes. Cette feuille de route représente un gage de réussite de la concrétisation des objectifs de la stratégie à travers la programmation trisannuelle des mesures et dispositifs institutionnels et réglementaires à mettre en place sur la période 2023-2025.

Les résultats de cette stratégie sont le fruit d'un processus de concertation élargie qui a mobilisé les représentants des parties prenantes, les experts et les responsables impliqués dans la politique publique énergétique, réunis régulièrement dans trois structures :

- Un Comité de pilotage qui regroupe les premiers responsables des ministères et organismes concernés par la politique énergétique en Tunisie ;
- Trois groupes techniques de travail : un groupe demande, un groupe électricité et un groupe hydrocarbures ;
- Des réunions bilatérales avec les ministères et organismes opérant directement et indirectement dans le secteur de l'énergie.

La présentation des résultats de cette stratégie a fait l'objet d'un atelier de validation organisé le 20 octobre 2022, réunissant le COPIL, les groupes techniques, le secteur public, le secteur privé, la société civile, etc.

Sous le haut patronage de Madame la cheffe du gouvernement, le ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie a organisé le 3 mars 2023 en collaboration avec le PNUD, une conférence nationale pour présenter les résultats de la stratégie énergétique de la Tunisie à l'horizon 2035. Par ailleurs, cette stratégie a été adoptée par le conseil des ministres organisé le 11 avril 2023.

# 1. Introduction

## Des enjeux importants de soutenabilité du secteur

Le secteur de l'énergie Tunisien connaît depuis plusieurs années une situation marquée par un accroissement des problèmes de sécurité d'approvisionnement énergétique, de soutenabilité financière et de durabilité sociale.

**En matière de sécurité d'approvisionnement**, le secteur connaît une baisse continue de la production des hydrocarbures conjuguée à une croissance soutenue de la demande d'énergie. En 2021, le déficit énergétique structurel a atteint environ 57% (hors redevance) de la demande d'énergie. Ce déficit a tendance à s'accroître et pourrait atteindre 95% de la demande en 2035 si les ressources nationales et la demande énergétique continuent avec la même tendance actuelle. En particulier la production d'électricité, dépendante depuis plusieurs années du gaz naturel, constitue la composante la plus vulnérable du secteur énergétique Tunisien.

**Le risque de soutenabilité économique et financière** du secteur de l'énergie se présente sous plusieurs facettes dont notamment la contribution à l'aggravation du déséquilibre de la balance des paiements en raison de l'amplification des importations énergétiques, la pression qu'exercent les subventions énergétiques sur le budget de l'Etat et enfin, la situation financière des principaux opérateurs du secteur à savoir la STEG, la STIR et l'ETAP.

**Sur le plan social**, même si l'énergie reste subventionnée, la précarité énergétique s'amplifie de plus en plus en Tunisie et accentue la vulnérabilité d'une population de plus en plus élargie en raison de la dégradation générale du pouvoir d'achat.

**Enfin sur le plan environnemental**, avec environ 60% des émissions nationales de gaz à effet de serre, le secteur de l'énergie constitue un enjeu important dans la politique climatique du pays qui s'est engagé, dans le cadre de l'Accord de Paris, à réduire l'intensité carbone de son économie de 45% en 2030 par rapport à 2010.

## Une nouvelle stratégie ambitieuse basée sur une vision large

Face à ces enjeux, la Tunisie a adopté des objectifs ambitieux en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Il s'agissait de réduire la consommation d'énergie primaire de 30% à l'horizon 2030, par rapport au scénario tendanciel et atteindre une part des énergies renouvelables de 30% dans le mix électrique au même horizon.

Ces objectifs ont fait partie intégrante de la stratégie énergétique de 2016 et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) de la Tunisie actualisée en 2021.

Conscient des enjeux de l'accélération de la politique de transition énergétique et climatique, le gouvernement Tunisien a élaboré avec l'appui du PNUD, une nouvelle stratégie énergétique basée sur une vision s'inscrivant dans une optique de neutralité carbone d'ici 2050. La mise en œuvre de cette stratégie vise à contribuer à la décarbonation progressive de l'économie Tunisienne qui soit socialement juste et créatrice de richesse.



## Pour une appropriation collective de la stratégie

Afin de garantir l'adhésion de l'ensemble des acteurs clés concernés, la stratégie a été élaborée selon une approche fortement participative. L'approche adoptée s'est basée sur l'implication des parties prenantes du secteur, en s'appuyant sur les compétences et l'expertise collectives au sein du secteur et en se basant sur les résultats des études réalisées récemment avec actualisation et mise en cohérence.

## Une stratégie cohérente et bien articulée : la théorie du changement

La stratégie a été guidée tout au long du processus de son élaboration par un carte logique (Théorie du changement) qui assure l'articulation entre les objectifs globaux de la stratégie, les leviers de changement, les actions à engager pour induire le changement souhaité, les outputs clés attendus et enfin les dispositifs à mettre en place pour sa mise en œuvre.

## 2. Une vision large et des objectifs ambitieux

### La vision

La vision stratégique tient compte des engagements de la Tunisie à long terme dans le cadre de l'Accord de Paris, mais aussi du caractère multidimensionnel du secteur de l'énergie. La stratégie proposée repose sur une vision à la fois énergétique, climatique, économique et sociale.

**La stratégie Tunisienne du secteur de l'énergie a pour objectif de garantir l'approvisionnement d'une énergie sûre, accessible et abordable. Elle s'inscrit également dans une vision de long terme visant la neutralité carbone de l'économie nationale d'ici 2050, en conformité avec l'engagement de la Tunisie dans le cadre de l'Accord de Paris.**

### Objectifs et leviers de la stratégie

Les objectifs ultimes de la stratégie sont essentiellement la sécurité d'approvisionnement énergétique, la décarbonation de l'économie, le développement économique et la transition socialement juste qui soit inclusive, créatrice d'emplois et de richesse et garantissant l'égalité des genres.

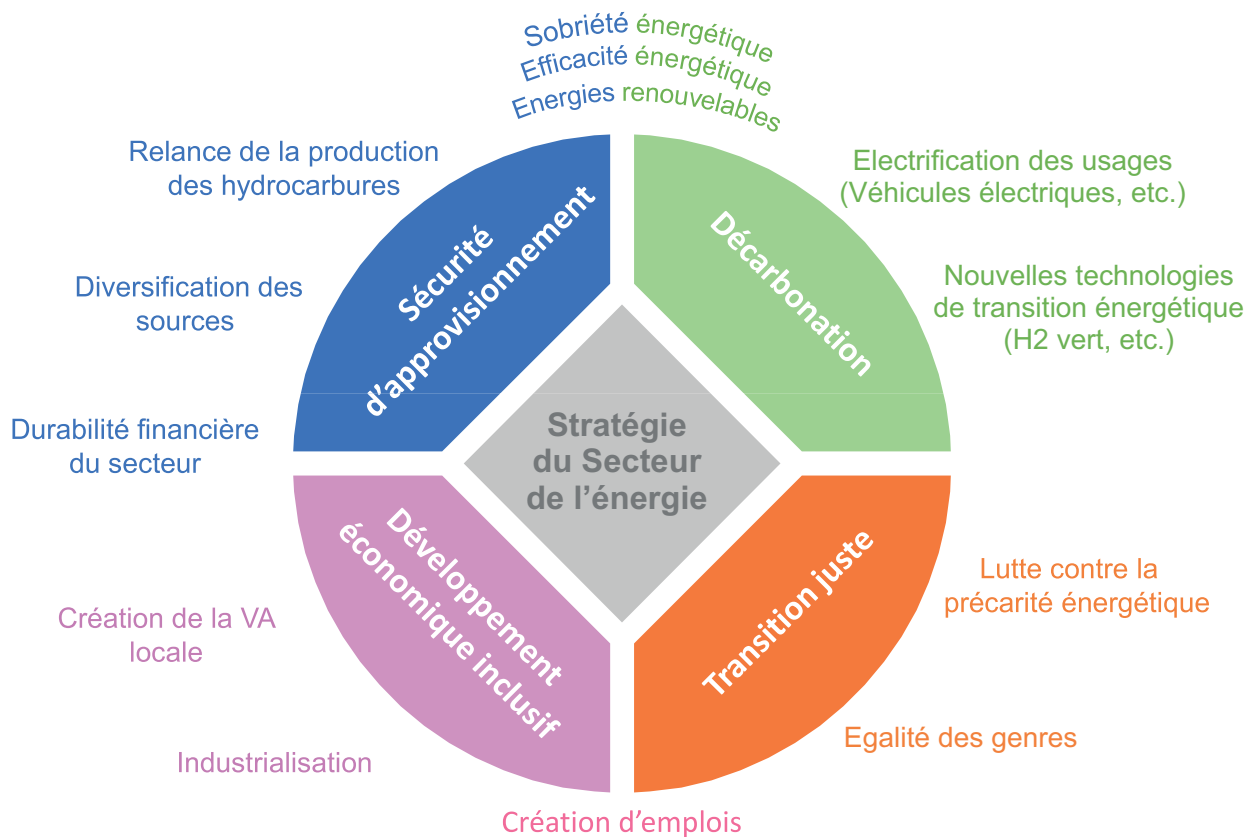


Figure 1 : Objectifs et leviers de la stratégie

Les leviers préconisés pour atteindre ces objectifs sont multiples et complémentaires :

- **La sécurité d’approvisionnement énergétique** repose sur :
  - La maîtrise de la demande d’énergie à travers la sobriété (effet comportemental) et l’efficacité énergétique (effet technique).
  - Le renforcement des programmes d’énergies renouvelables.
  - La mise en place des conditions propices au développement des nouvelles technologies de transition énergétique, notamment l’hydrogène vert et l’électrification des usages.
  - Le rétablissement des équilibres financiers du secteur.
  - La diversification des sources d’approvisionnement.
- **La décarbonation** du système énergétique nécessite :
  - Un véritable changement d’échelle dans le renforcement de la politique des énergies renouvelables, l’efficacité énergétique et la sobriété de l’usage de l’énergie conduisant à la suppression des consommations superflues.
  - Le développement des nouvelles technologies de transition énergétique pour favoriser la décarbonation des usages actuellement difficiles à électrifier dans les secteurs du transport et de l’industrie.
  - L’électrification des usages conditionnée par l’augmentation significative de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique.
- **Une transition juste**, indispensable pour la soutenabilité sociale du secteur de l’énergie, signifie une décarbonation de l’économie qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour l’ensemble des acteurs, ce qui implique :
  - La lutte contre la précarité énergétique.
  - La maximisation des retombées de la transition énergétique en termes de création d’emplois et de richesse.
  - Le respect de l’égalité des genres.
- Enfin, la stratégie énergétique doit générer une croissance économique additionnelle à travers l’accroissement des investissements et de l’exportation.

## 3. Les cibles de la stratégie

### 3.1. La décarbonation du secteur

La décarbonation du secteur de l'énergie s'inscrit dans une optique de long terme de neutralité carbone d'ici 2050, conformément aux exigences de l'Accord de Paris.

Dans ce contexte, la stratégie vise une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dues au secteur de l'énergie de 36% en 2030 et 46% en 2035, par rapport au scénario BaU.

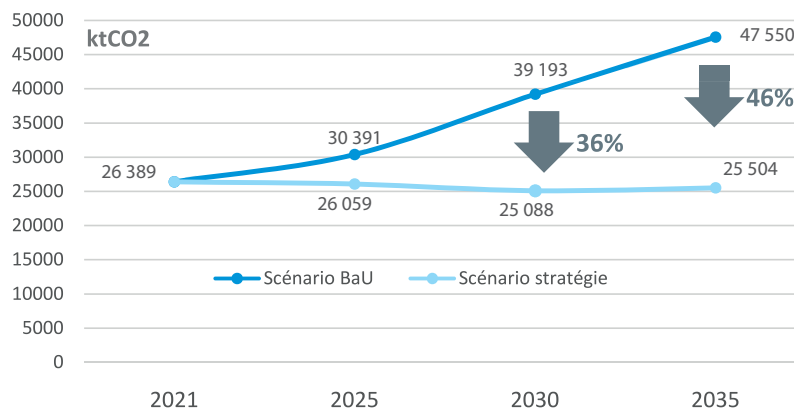


Figure 2 : Evolution des émissions de CO<sub>2</sub> dues au secteur de l'énergie selon les scénarios

Plusieurs leviers doivent être actionnés pour atteindre cette cible de décarbonation. L'efficacité énergétique et la sobriété énergétique permettent la maîtrise de la demande finale dont l'intensité énergétique baisserait à un taux moyen d'environ 2,8% par an entre 2021 et 2035. Le déploiement massif des énergies renouvelables est aussi un levier central de décarbonation. L'objectif fixé par la stratégie est d'installer une capacité d'énergies renouvelables de 8530 MW d'ici 2035 pour la production d'électricité.

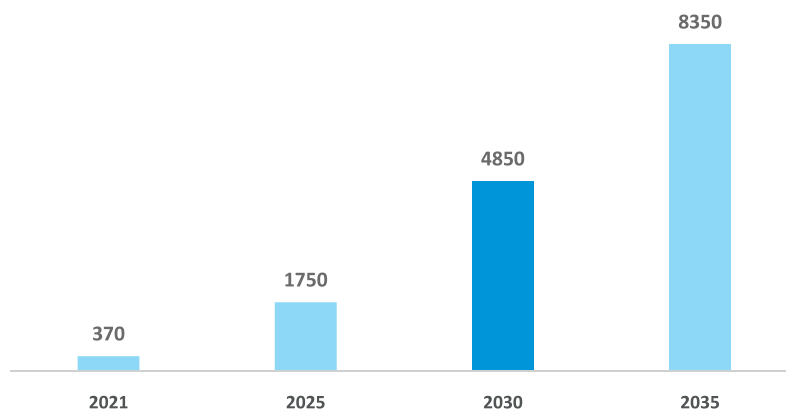


Figure 3 : Capacités d'ER installées selon le scénario de la stratégie (en MW)

L'efficacité énergétique, couplée au recours massif aux énergies renouvelables, permettra d'accentuer la maîtrise de la demande d'énergie primaire. L'intensité énergétique primaire devrait baisser à un rythme annuel moyen de 3.6%.

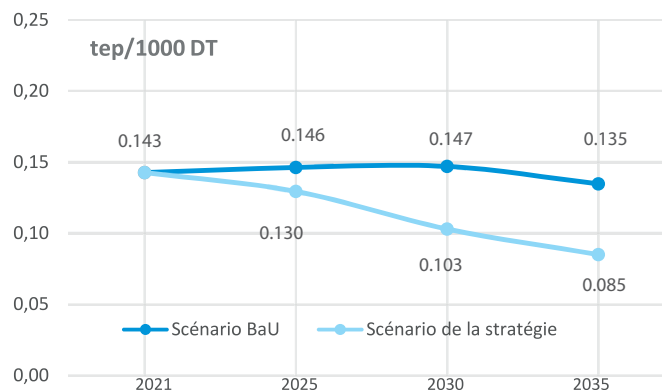


Figure 4 : Evolution de l'intensité d'énergie primaire selon les scénarios

L'électrification des usages (couplée avec le recours aux ER pour la production d'électricité) est aussi un facteur de décarbonation. La part de l'électricité dans la consommation finale de l'énergie passerait de 24% en 2021 à 30% en 2035.

Enfin, la mise en œuvre de la stratégie permet d'atteindre une part totale d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire de 18% en 2035.

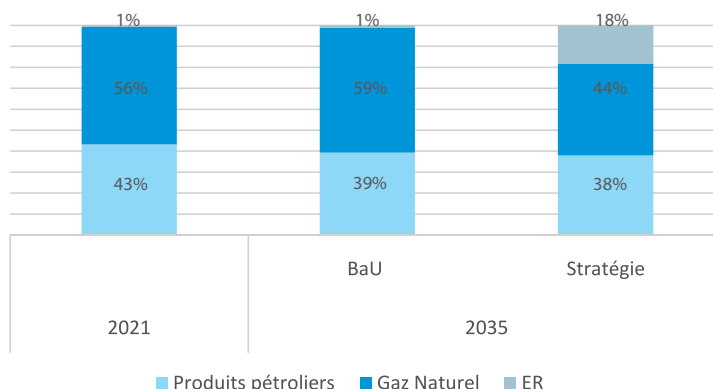


Figure 5 : Mix d'énergie primaire selon les scénarios

### 3.2. La sécurité d'approvisionnement énergétique : un déficit mieux maîtrisé

La mise en œuvre du scénario de la stratégie vise à limiter le déficit de la balance énergétique. Ainsi, selon le rythme de développement des ressources fossiles<sup>1</sup>, le taux de dépendance énergétique serait entre 33% et 76% en 2035 selon le scénario de la stratégie à comparer à 57% en 2021.

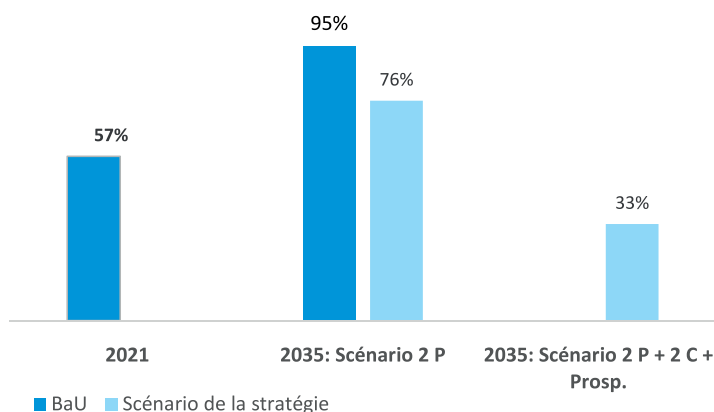


Figure 6 : Evolution du taux de déficit énergétique selon les scénarios (hors redevance)

La résorption du déficit énergétique est due à plus de 75% à l'efficacité et la sobriété énergétique et 25% à l'impact des énergies renouvelables.

En plus de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, la sécurité d'approvisionnement énergétique devra être soutenue par la mise en place des infrastructures permettant de renforcer les ressources nationales en énergies fossiles et la diversification des sources d'approvisionnement du pays. Il s'agit aussi d'appuyer la politique de transition énergétique par des réformes structurelles permettant d'améliorer la soutenabilité financière du secteur.

### 3.3. Le développement économique et la transition juste

Les impacts économiques et sociaux de cette stratégie ne doivent pas être considérés comme de simples co-bénéfices de la politique énergétique et climatique, mais émanent des choix volontaristes intégrés dans la conception initiale de la stratégie du secteur énergétique et la démarche de sa mise en œuvre.

**Sur le plan économique**, la cible peut être appréciée en termes d'accroissement du PIB par rapport au scénario BaU. L'analyse macro-économique utilisant un modèle d'équilibre général calculable en l'occurrence ThreeME, montre que l'accroissement additionnel du PIB induit par la mise en œuvre de la stratégie serait d'environ 2% en 2035 par rapport au scénario BAU.

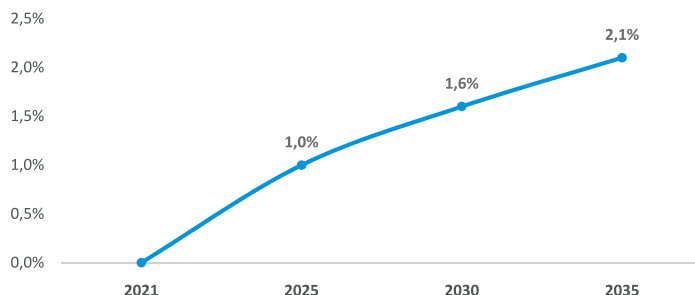


Figure 7 : Augmentation du PIB due au scénario de la stratégie par rapport au BaU

Sur le plan social, le recours au modèle ThreeMe montre que la mise en œuvre de la stratégie devrait permettre de créer plus de 70000 emplois d'ici 2035 dont plus de 30000 directs et le reste réparti entre les emplois indirects et emplois induits par l'accroissement du niveau de consommation des ménages.

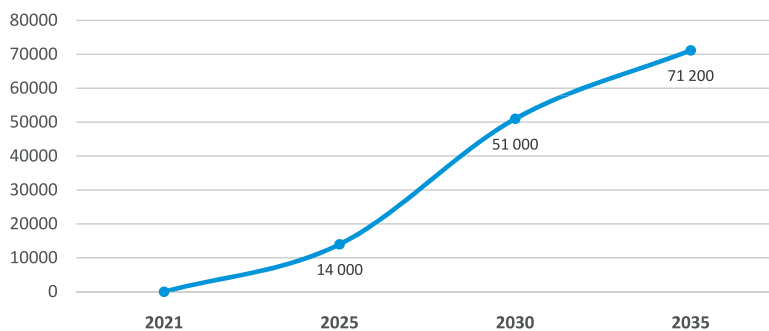
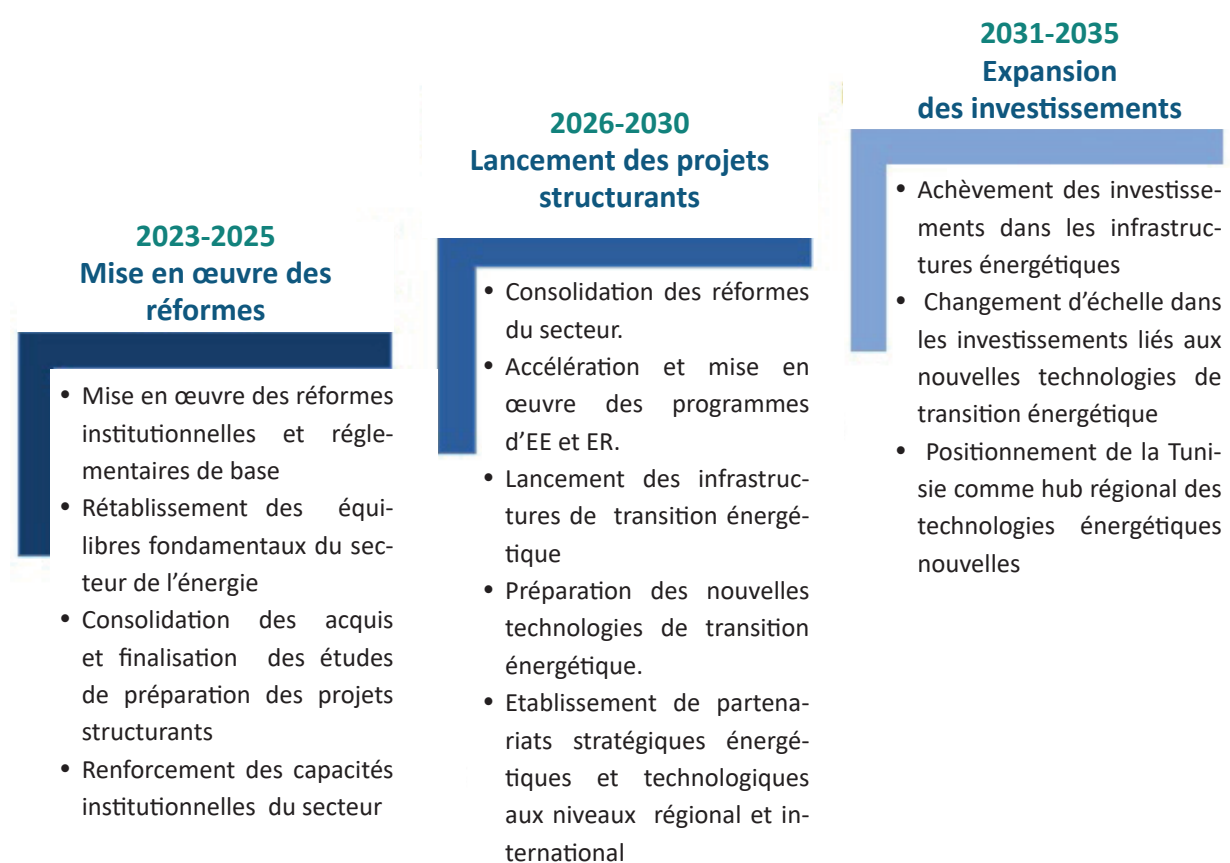


Figure 8 : Emplois additionnels créés par la mise en œuvre de la stratégie

## 4. La feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie

### 4.1. Phasage de la mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre de la stratégie devrait se faire en trois grandes phases, comme l'indique le schéma suivant :



### 4.2. Les instruments de mise en œuvre de la stratégie

Les instruments de mise en œuvre de la stratégie conditionnent dans une large mesure la réalisation effective des outputs attendus de la stratégie.

1. La première préconisation est d'adopter formellement la stratégie par le gouvernement Tunisien à travers un conseil de ministres et publier ensuite la stratégie dans un document public au nom du gouvernement.
2. Il s'agit ensuite de créer un cadre institutionnel spécifique pour la mise en œuvre de la stratégie. Il est recommandé de créer deux entités :
  - **Un comité énergie (CE)** permanent présidé par un haut responsable nommé officiellement au sein du Ministère en charge de l'énergie pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie.
  - **Une haute instance de planification énergétique et climatique (HIPEC)**, dont le rôle est d'assurer la supervision générale de la mise en œuvre de la stratégie énergétique. Elle est placée à un niveau transversal, attribuée à une structure intersectorielle rattachée à la présidence du gouvernement.
3. La mise en place d'une assistance technique pour soutenir le comité énergie et la haute instance de planification énergétique et climatique dans la phase initiale.



4. La première activité du comité énergie et de la HIPEC sera de préparer et d'appuyer la promulgation d'une **Loi d'orientation énergétique** fixant les objectifs à long terme ainsi que les responsabilités et les modalités de suivi permanent de la politique énergétique.
5. La mise en place d'un système national de veille technologique et stratégique afin de développer une forte capacité et réactivité en matière d'adaptation des choix énergétiques du pays.
6. La mise en place d'une stratégie et d'un programme de communication appropriée afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur les enjeux du secteur et la nécessité de sa réforme.
7. La mise en place d'un système d'information permettant le suivi des indicateurs de lutte contre la précarité énergétique.
8. La mise en place d'un système d'information de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie.

### 4.3. Les investissements requis

#### Mobilisation des investissements

Il s'agit des investissements diffus ou concentrés à consentir par les différents acteurs publics ou privés pour la mise en place des infrastructures énergétiques et la réalisation des projets prioritaires dans le cadre de la stratégie. Ces actions couvrent notamment les projets et programmes d'investissement suivants :

- Développement des ressources fossiles :
  - Développement du champ gazier de Zarat d'ici au plus tard 2030.
  - Relance de la prospection gazière et pétrolière avec un objectif indicatif de 30 puits d'ici 2035.
- Diversification des sources d'approvisionnement:
  - Réhabilitation et extension de la STIR (50% de capacité additionnelle) avant 2030.
  - Construction d'une infrastructure de GNL au plus tard entre 2027 et 2030 pour assurer aussi bien l'approvisionnement qu'un stockage de sécurité.
- Distribution des hydrocarbures
  - Extension et intensification du réseau de gaz naturel pour alimenter 1,2 million de ménages additionnels d'ici 2035.
  - Construction de stockage de produits pétroliers pour respecter les normes de stock de sécurité.
- Infrastructures électriques :
  - Raccordement électrique avec l'Italie avant 2027.
  - Réalisation de la STEP Oued El Maleh d'ici 2030.
  - Installation des capacités conventionnelles de production électrique nécessaire.
- Energies renouvelables et efficacité énergétique:
  - Installation d'une capacité de 8350 MW en 2035 pour la production d'électricité renouvelable.
  - Développement de larges programmes d'efficacité énergétique dans les secteurs de l'industrie, bâtiment et transport.
  - Mise en place de l'infrastructure nécessaire pour la diffusion significative des véhicules électriques.
  - Mise en place de projets pilotes de taille réelle de production d'hydrogène vert.

### Coût et rentabilité des investissements

En comparaison avec le scénario BaU, le surcoût dû à la mise en œuvre du scénario de la stratégie serait d'environ **55 milliards de dinars**.

Sur la base d'une hypothèse d'un prix moyen international du pétrole de 100 \$ le baril, les gains générés par les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables seraient de l'ordre de **112 milliards** de dinars sur la période 2021-2035. Ainsi, l'effet de **levier généré par la mise œuvre de la stratégie est d'un facteur 2**.

Ce facteur serait de 3, si on comptabilise les gains sur la durée de vie des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

**En conclusion, la mise en œuvre de la stratégie reste financièrement rentable, sans tenir compte des effets induits en termes de croissance économique et de création d'emplois.**

## 4.4. Les actions de réforme et d'accompagnement : Plan d'action 2023-2025

Les mesures de réformes et d'accompagnement sont celles qui vont permettre de faciliter la mise en œuvre des investissements requis par la stratégie.

### Le renforcement de la durabilité financière du secteur

- Rétablir les équilibres financiers du secteur de l'énergie au niveau des opérateurs publics du secteur, notamment la STEG, la STIR et l'ETAP. Outre l'assainissement des dettes de l'Etat envers ces opérateurs et les dettes croisées entre ces entités, une amélioration de l'efficacité de la gouvernance de ces entreprises reste indispensable.
- Modifier les statuts de ces entreprises notamment en relation avec l'assouplissement des règles du marché public, amélioration de la transparence de gestion et reporting systématique sur la situation des entreprises.
- Réformer le système tarifaire de l'énergie en prenant en considération la dimension sociale, mettre en place une politique volontariste de lutte contre la précarité énergétique et assurer l'acceptabilité sociale de ces réformes.
- Mettre en place une politique appropriée au financement des investissements dans le secteur de l'énergie permettant de diversifier les sources de financement et encourager le recours aux financements innovants et à la finance durable.

### La relance de la production des hydrocarbures

- Réviser le code des hydrocarbures et autres textes ayant un impact sur la relance de la production des hydrocarbures en Tunisie.
- Repositionner l'ETAP pour devenir un acteur important dans le développement et l'exploitation des champs gaziers et pétroliers nationaux par le rétablissement de sa situation financière et l'amélioration de son statut.

## Le renforcement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

- Réviser le cadre réglementaire de l'efficacité énergétique et réformer le Fonds de Transition Energétique (FTE) afin de renforcer la politique de maîtrise de la demande d'énergie. La réforme du FTE devrait concerner en particulier l'unification et l'augmentation de ses ressources, et l'élargissement de son champ d'action pour couvrir le financement des infrastructures de la transition énergétique.
- Réviser et simplifier le cadre réglementaire et administratif des énergies renouvelables, dans une optique de rehaussement des objectifs.
- Mettre en place un régulateur énergétique indépendant pour faciliter les investissements dans les énergies renouvelables et réguler le marché des produits pétroliers, suite à la libéralisation des prix.
- Mettre en place des programmes ambitieux d'électrification des usages notamment le transport grâce à une politique volontariste de diffusion des véhicules électriques, dans une optique de décarbonation du secteur.
- Dynamiser le secteur financier local afin de l'impliquer activement dans le financement du marché de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables par la communication, la formation et l'appui pour la mise en place de produits financiers novateurs.

## Le positionnement sur les opportunités de l'hydrogène vert et ses dérivés

La Tunisie bénéficie de plusieurs atouts pour saisir les opportunités du marché émergent de l'hydrogène vert et ses dérivés : grand potentiel d'énergies renouvelables, proximité de l'Europe le marché le plus mature, une bonne infrastructure portuaire et industrielle, etc.

La Tunisie devrait se positionner en particulier comme fournisseur stratégique d'H<sub>2</sub> vert pour l'Europe qui demande environ 20 millions de tonnes en 2030 dont 10 millions de tonnes provenant de l'importation. Le positionnement doit se faire également sur le marché national et international d'ammoniac, de méthanol et de carburants synthétiques verts.

Le positionnement sur le marché de l'hydrogène vert nécessite d'entreprendre les actions prioritaires suivantes :

- Mettre en place un groupe de travail permanent intersectoriel chargé de l'Hydrogène vert (administration des secteurs concernés, secteur privé, R&D, etc.) pour accompagner le développement de la filière.
- Identifier et désigner des « Vallées d'hydrogène vert » (Hydrogen Valleys) et communiquer sur ces « Vallées » et leurs avantages afin d'orienter les investisseurs potentiels vers ces zones. Il s'agit par exemple des zones portuaires de Gabès, Zarzis et Bizerte.
- Sécuriser des accords stratégiques avec des pays / régions cibles (par exemple l'UE) et communiquer sur ces accords.
- Elaborer une stratégie et une feuille de route sur l'hydrogène vert et communiquer au niveau international sur la vision Tunisienne.
- Elaborer rapidement un portefeuille de projets initiateurs, afin de tester les approches, apprendre, mais aussi donner un signal positif et concret aux investisseurs potentiels.
- Améliorer progressivement le cadre réglementaire au niveau des différentes parties de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert pour faciliter son développement, en se basant sur le retour d'expériences acquis de la mise en œuvre des premiers projets ainsi que l'évolution des standards et réglementations internationales sur l'H<sub>2</sub> vert et ses dérivés.

### La promotion d'un développement économique inclusif et une transition juste

- Adopter les mesures compensatoires pour réduire l'effet négatif de l'adoption de la vérité des prix de l'énergie, tel qu'un système de transfert direct en faveur des couches sociales les plus démunies et des programmes importants d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables orientés spécifiquement vers ces ménages pour alléger leurs factures énergétiques.
- Maximiser les retombées socio-économiques de la stratégie grâce à une démarche volontariste de renforcement des capacités et des compétences, de transfert technologique, de R&D et de politique industrielle accompagnant la transition énergétique.
- Adopter une nouvelle approche visant l'intégration systématique de l'égalité genre dans les programmes et projets du secteur de l'énergie.



